PLAN LOCAL d'URBANISME

Approuvé

RIQUEWIHR

3.b PLAN DE ZONAGE
Echelle 1/10000

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du

Le Maire

Mars 2019

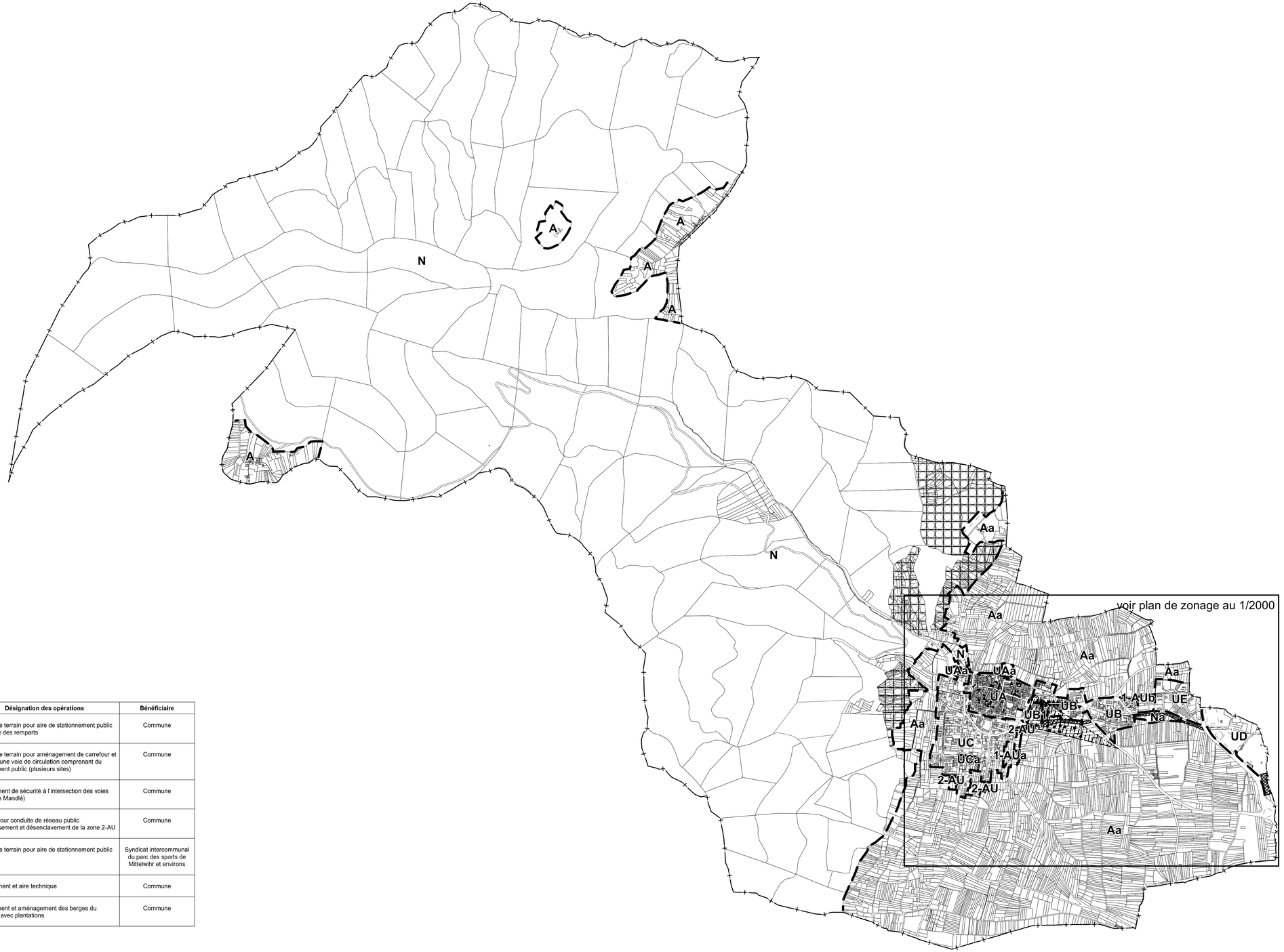

N

LIMITES

limite communale

limite de zone ou de secteur

alignement obligatoire ou retrait d'au moins 15 m

EMPLACEMENTS RESERVES

numéro de renvoi à la liste des emplacements réservés

ESPACES BOISES CLASSES
L.113-1 et L.113-2 du code de l'urbanisme

ELEMENTS CLASSES
au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du code de l'urbanisme

BATIMENT REMARQUABLE

mur à conserver

accompagnement végétal

TERRAIN CULTIVE, JARDIN

Cônes de vue, perspective
(hauteur maxi des constructions au faîtage en mètres/cote NGF

cote altimétrique dans le cône de vue

D'une manière générale, les limites de zone ou de secteur s'appuient sur des limites parcellaires. Dans le cas contraire, la limite à considérer est constituée par l'axe des limites de zone ou de secteur.

N°	Désignation des opérations	Bénéficiaire
1	Réserve de terrain pour aire de stationnement public à proximité des remparts	Commune
2	Réserve de terrain pour aménagement de carrefour et création d'une voie de circulation comprenant du stationnement public (plusieurs sites)	Commune
3	Elargissement de sécurité à l'intersection des voies (2 sites rue Mandié)	Commune
4	Passage pour conduite de réseau public d'assainissement et désenclavement de la zone 2-AU	Commune
5	Réserve de terrain pour aire de stationnement public	Syndicat intercommunal du parc des sports de Mittelwihr et environs
6	Stationnement et aire technique	Commune
7	Renforcement et aménagement des berges du Sembach, avec plantations	Commune